



---

**APPEL A PROJETS 2018**  
**DE LA FONDATION DE LA MUTUELLE GENERALE**  
Thème : « Les Technologies au service des personnes atteintes  
de Maladies Neuro Dégénératives »

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

---

**Contact** : Pôle recherche Innovation et information scientifique (RIIS)  
**mail** : [riis@fondationdelavenir.org](mailto:riis@fondationdelavenir.org)

**\*Conditions de dépôt d'un dossier** : *(voir en fin de document)*

## DOSSIER ADMINISTRATIF

### LE PORTEUR DU PROJET :

Titre de civilité (professeur, directeur) : **Madame**      Nom :      Prénom :

Tel fixe :      Tel mobile :

Email :

Profession : **exemple : infirmier,**

Intitulé de Poste :      **exemple : directeur**

### Son institution ou son entreprise

Etablissement :      Service et/ou domaine de compétence :

Adresse:

Complément d'Adresse:

CP :      Ville :

Site internet :

### TITRE ET RESUME DU PROJET :

*Attention ce résumé et le titre simplifié figureront sur le site de la Fondation si le projet est retenu*

**Titre (100 signes max) :**

**RESUME :** (700 signes max)

**Justificatif :**

**Objectif(s) :**

**Calendrier :**

**Résultats ou bénéfices attendus :**

**THEME(S) :** (plusieurs choix possibles)

- Suivi et accompagnement du malade et des aidants familiaux et professionnels pour assurer le maintien de l'autonomie au domicile.
- Nouvelles pratiques des professionnels ou dispositifs d'accompagnement au sein des organisations de santé

### BUDGET :

Coût total du projet: €

Somme demandée à la Fondation :

TTC dont :

- Matériel (précisez) € nature du matériel
- Frais de Personnels €
- Achats Consommables €
- Prestations de Services €

Co-financement\* :  Oui et/ou  demandes en cours

(=préciser les montants et les financeurs ; indiquer les apports personnels et les éventuelles aides publiques)

Financier 1 : Montant : TTC

Financier 2 : Montant : TTC

Financier 3 : Montant : TTC

### DUREE PREVISIONNELLE DU PROJET:

Durée totale du projet : mois

Durée de conventionnement avec la Fondation : mois

(= durée max d'utilisation du budget)

### LES DOMAINES PRINCIPAUX DE COMPETENCE DE L'EQUIPE :

;

Avez-vous réalisé des publications sur ce thème et/ou ce projet ?  Oui

Si oui, merci d'indiquer les principales publications et /ou les résultats relatifs à ces travaux :

1 –

2 –

3 –

4 –

**ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET (si porteur de projet est une entreprise) :**

- Conception d'un premier prototype
- Expérimentation d'un prototype
- Pré-industrialisation
- Lancement commercial

**ASPECTS REGLEMENTAIRES :**

Le projet est-il soumis aux autorisations ?

- CPP    ANSM    CNIL

Le cas échéant, le dispositif dispose t-il d'un marquage CE ?

- Oui    Non

Un dossier de Brevet est-il en cours ?

- Oui    Non

## DOSSIER TECHNIQUE

### **QUALIFICATION DU PROJET :**

*Cette estimation doit permettre à la Fondation de la Mutuelle Générale de mieux connaître les enjeux et atouts du projet.*

**Définition de la problématique ou Justification de la recherche :** *(2 000 caractères maximum) :*

**Objectif du projet** *(1500 caractères maximum) :*

**Originalité et caractère innovant du projet** *(1 500 caractères maximum) :*

**Décrire le dispositif, la solution e-santé et/ou le service mis en place** *(1 500 caractères maximum) :*

**Méthodologie et modalités de réalisation** *(1 500 caractères maximum) :*

**Méthodologie d'évaluation du dispositif ou de la solution proposée** *(1 500 caractères maximum)*

**Décrire le bénéfice et l'impact de la solution sur la santé et l'autonomie de la personne, le positionnement des aidants et/ou l'évolution des pratiques des professionnels** *(2000 caractères maximum) :*

**Perspectives d'évolution et pérennisation du dispositif ou de la solution e-santé :** *(1 000 caractères maximum) :*

**Stratégie de communication et de valorisation prévue** *(500 caractères maximum) :*

### **INFORMATION COMPLEMENTAIRE SUR LE PROJET (pour les entreprises et start-up):**

**Positionnement dans la chaîne des valeurs & principaux concurrents** *(500 caractères maximum) :*

**Principaux atouts du projet / éléments différenciant** *(1000 caractères maximum) :*

**Principaux risques du projet** *(1000 caractères maximum) :*

**Niveau de Service rendu pour le bénéficiaire** *(1000 caractères maximum) :*

### **PIECES NECESSAIRES AU DOSSIER :**

- Dossier de candidature rempli

FONDATION SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE L'AVENIR



- **Si Start up ou entreprises,**
  - Copie K-Bis,
  - Documents (business plan, modèle économique) valorisant les démarches mises en place dans le cadre du développement de projet

FONDATION SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE L'AVENIR

255, rue de Vaugirard - 75719 Paris cedex 15  
[www.fondationpaulbennetot.org](http://www.fondationpaulbennetot.org)

Tél. : 01 40 43 23 70

Fondation reconnue d'utilité publique (décret du 19/04/88)  
habilitée à recevoir des dons et legs. Dons déductibles de  
l'impôt sur le revenu (66%) et de l'ISF (75%).



# CONDITIONS DE DEPOT D'UN DOSSIER

## 1- THEMES RETENUS

Les projets soumis en 2018 doivent s'inscrire dans les objectifs de la Fondation de La Mutuelle Générale.

Une attention particulière sera portée aux thèmes suivant :

1. le suivi et l'accompagnement du malade et des aidants familiaux et professionnels pour assurer le maintien de l'autonomie au domicile.
2. L'innovation des nouvelles pratiques des professionnels ou dispositifs d'accompagnement au sein des organisations de santé,

## 2- CONDITIONS DE DEPOT D'UNE CANDIDATURE

- Le dossier de candidature **complet** doit être adressé à la Fondation de l'Avenir par mail au format **doc**. Les candidatures sont ouvertes **jusqu'au 24 août**.
- Les projets considérés comme « Hors Champ » de l'appel à Projets ne sont pas expertisés.
- Co financement exigé

## 3- LES CREDITS

**Elle ne procède pas au versement de fonds mais règle directement sur présentation de factures.**

La Fondation accorde essentiellement des **crédits de fonctionnement** pour la réalisation d'un projet.

- Une partie seulement des crédits, peut être affectée au remboursement de temps de personnel de recherche spécifiquement recruté pour le projet. La Fondation n'est en aucun cas l'employeur de ces personnels.
- Une partie seulement des crédits peut exceptionnellement être affectée à l'achat de matériel (concernant le matériel de recherche spécifique au projet) sur avis motivé du conseil scientifique. Dans ce cas, le matériel **demeure la propriété de la Fondation de la Mutuelle Générale** qui le met gracieusement à disposition de l'équipe de recherche pour la durée du projet

### **Conditions d'utilisation des crédits :**

- L'utilisation des crédits est conditionnée à la signature de la convention.
- Les dépenses engagées pour chaque programme, après la signature de la convention, seront réglées par la Fondation au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sous réserve de la bonne exécution du projet et de l'émission de rapport d'activité réguliers.
- Les crédits non dépensés à la date de fin de convention ne seront plus utilisables au-delà de cette date.
- Les frais de personnel sont remboursés par la Fondation sur présentation des justificatifs afférents (contrat de travail, ...).
- L'équipe de chercheurs soutenue s'engage formellement à faire mention de la Fondation de la Mutuelle Générale et de son soutien dans toutes les publications et communications en lien avec le projet financé.
- La Fondation peut rembourser les frais de publications, et participer, sous conditions\*, au financement de la valorisation de projets (congrès, édition...).

\* : demande argumentée et écrite du chercheur accompagnée du bilan scientifique évaluée par le conseil scientifique de la Fondation.

FONDATION SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE L'AVENIR



#### 4- ACCORD UTILISATIONS DONNEES

En remplissant ce formulaire, j'accepte que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé géré par la Fondation de l'Avenir.

Les données personnelles extraites sont destinées à la Fondation de l'Avenir à des fins de gestion interne, pour la gestion de votre dossier notamment.

La Fondation de l'Avenir s'engage à ne pas sortir ces données en dehors de l'Union Européenne et à ne pas les échanger avec une autre entité, sans votre accord express.

Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant : Le Délégué à la Protection des Données de la Fondation de l'Avenir, 255 rue de Vaugirard 75719 Paris cedex 15. Tél: 01 40 43 61 77. Mail : [dpo@fondationdelavenir.org](mailto:dpo@fondationdelavenir.org)

Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

FONDATION SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE L'AVENIR

255, rue de Vaugirard - 75719 Paris cedex 15  
[www.fondationpaulbennetot.org](http://www.fondationpaulbennetot.org)

Tél. : 01 40 43 23 70

Fondation reconnue d'utilité publique (décret du 19/04/88)  
habilitée à recevoir des dons et legs. Dons déductibles de  
l'impôt sur le revenu (66%) et de l'ISF (75%).

